



UN PARTENARIAT FORT

Depuis de nombreuses années, une convention lie la Fédération française handisport et la FFTT. Ce partenariat fort est basé sur des actions précises dans les domaines du développement, du haut niveau et de la formation. Depuis 2014, une nouvelle

convention a été signée ainsi qu'un avenant annuel qui stipule les projets qui seront mis en œuvre. De nombreux échanges entre les deux fédérations permettent d'évaluer et ainsi de faire évoluer les différentes actions engagées.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, UNE RÉALITÉ SPORTIVE

En France, grâce à l'impulsion de l'Etat (loi de 2005 relative à l'accessibilité des installations, à l'accès à la pratique sportive) durant de nombreuses années, le mouvement handisport s'est développé de manière considérable. Dans le monde du sport, la pratique sportive est organisée et réglementée par deux Fédérations multisports délégataires, la

FFH (Fédération française handisport) pour le public handicapé moteur et sensoriel, et la FFSA (Fédération française du sport adapté) pour le public en situation de handicap mental. Depuis juillet 2007, le mouvement paralympique a aussi connu une évolution importante liée à son intégration au sein de l'ITTF (Fédération internationale de tennis

de table). L'ITTF PTT (Para table tennis) est devenue une branche spécifique du mouvement international avec ses droits et ses devoirs. Cette branche intègre tous les pratiquants ayant un handicap moteur, sensoriel ou mental. Dans ce cahier technique, nous allons plus particulièrement évoquer le sujet des publics issus de la FFH.

EXEMPLES D'EXERCICES



Nicolas Savant-Aïra



Jeux de l'avenir handisport 2013



Top 8 handisport 2014



Jean-François Ducay

LE DÉSÉQUILIBRE DANS L'ÉCHANGE

(Travail réservé aux pratiquants fauteuils et classes 6/7)

CE QUI VA ÊTRE TRAVAILLÉ

- Mise en difficulté par les placements de balle avec peu de prise de risque.

DISPOSITION : Les joueurs se placent en situation de match.

CONSIGNES : Par un service rapide dans les extensions CD, R ou sur le coude, le serveur doit mettre l'adversaire en déséquilibre par un placement de balle adapté.

AMÉNAGEMENT DE LA SITUATION

En réussite :

- Alternier en comptant les points seulement si le déséquilibre est avéré
- Alternier avec des services courts pour limiter l'anticipation
- Augmenter la prise de risque dans la recherche du placement du déséquilibre

En échec :

- Diminuer la prise de risque dans la recherche du placement du déséquilibre
- Diminuer l'incertitude du placement en réalisant cet exercice avec l'extension CD, le R puis le coude

MATÉRIEL POUR LES 4 EXERCICES :

- 5 à 6 raquettes avec différentes combinaisons de revêtements / 2 chaises avec panier de balles au-dessus pour un travail régulier en autonomie / 2 ramasse-balles adaptés aux fauteuils. Voir fiche pédagogique sur le site Internet : www.tthandisport.org

L'EFFICACITÉ DES SERVICES DANS LE JEU FAUTEUIL

CE QUI VA ÊTRE TRAVAILLÉ

- Choix de 4 services spécifiques à la catégorie et au système de jeu

DISPOSITION : Le joueur se place en position de service.

CONSIGNES : Réaliser 4 services différents (trajectoire, rotation ou placement) pour mettre en place 4 situations spécifiques basées sur le jeu court, la prise de risque maximale, le jeu de contre et le jeu petit côté.

AMÉNAGEMENT DE LA SITUATION

En réussite :

- Varier le style de revêtement du retour (Backside, anti-top, picot long avec ou sans mousse)
- Réaliser un match avec seulement ces 4 situations

En échec :

- N'utiliser que 2 services pour limiter l'incertitude dans les retours

LE TRAVAIL SPÉCIFIQUE DE LA CHANDELLE

(Travail plutôt spécifique aux pratiquants tétraplégiques)

CE QUI VA ÊTRE TRAVAILLÉ

- Exécution de la chandelle sur les 2 premières balles

DISPOSITION : Les joueurs se placent en situation de match.

CONSIGNES : Suite à un service long, le relanceur doit exécuter une chandelle sur le retour du service ou sur la balle suivante (chandelle : coup technique spécifique au TT en fauteuil qui s'exécute avec ou sans la vitesse de la balle adverse, dans le jeu ou en retour du service, avec effets «rétro» ou latéraux. La forme de la trajectoire est une courbe très haute qui va permettre d'accompagner au mieux la balle vers son premier rebond, juste derrière le filet).

AMÉNAGEMENT DE LA SITUATION

En réussite :

- Imprimer un effet latéral à la chandelle pour la faire sortir sur un côté
- Augmenter la hauteur de la chandelle (plus de 2 mètres)
- Diminuer la distance entre le premier rebond de la chandelle et le filet (20, 15, 10 cm)

En échec :

- Diminuer l'incertitude du placement du service ainsi que de son effet
- Augmenter le nombre d'échanges avant de réaliser la chandelle
- Placer le premier rebond de la chandelle au centre de la demitable adverse

L'OPTIMISATION DU HANDICAP DANS LE CHOIX DU MATÉRIEL

CE QUI VA ÊTRE TRAVAILLÉ

- Trouver les revêtements qui correspondent le plus à son style de jeu et surtout à son type de handicap et à celui de ses adversaires.

DISPOSITION : Le joueur se place en position de service.

CONSIGNES : Récupérer 5 à 6 raquettes avec des combinaisons de revêtements différents. Le joueur va mettre en place des situations de jeu pour trouver la combinaison la mieux maîtrisée et qui augmentera la difficulté de son adversaire.

AMÉNAGEMENT DE LA SITUATION

En réussite :

- Après le choix d'une raquette, se mettre en situation de duel pour la réalisation d'un match
- Changer pour un adversaire possédant un autre style de jeu

En échec :

- Revenir aux fondamentaux sur chaque type de revêtements et les adapter en priorité au handicap du joueur (ex : utilisation d'un picot avec mousse pour un joueur hémiparalysé qui veut fermer un angle de son jeu ; utilisation d'un picot sec en coup droit pour un paraplégique qui souhaite mettre de l'incertitude dans le jeu en tournant sa raquette dans les échanges...)

LA PRATIQUE HANDISPORT

Comment être «reconnu» pratiquant handisport ?

Dans le mouvement handisport français, il existe 2 grandes familles de pathologies :

- Les handicaps qui se voient (personne en fauteuil roulant, IMC, hémiplégique, etc.)

- Les handicaps qui ne se voient pas (les personnes sourdes, les maladies évolutives, les malformations, etc.)

S'il est simple d'être identifié sportif handicapé lorsqu'on vit en fauteuil roulant, il est nettement plus difficile d'être reconnu en étant debout.

Sachant qu'en France, environ 95% des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel peuvent pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition, la reconnaissance par une classification spécifique est un passage obligé. Cette démarche est simple et rapide par le biais d'un classificateur spécialiste agréé par l'ITTF (5 en France).

Les catégories

Chaque joueur pratique contre une personne ayant la même atteinte ou s'en rapprochant. Les regroupements sont possibles si le nombre de pratiquants n'est pas suffisant pour la compétition. Il existe 10 catégories en filles et 10 en garçons. La catégorie 11 étant réservée aux personnes en situation de handicap mental.

Classes 1 à 5 : pratiquant en fauteuil

Classes 6 à 10 : pratiquant debout

Cette classification se fait par l'intermédiaire d'un médecin ou d'un kinésithérapeute. À la réception du dossier et après son étude, une carte de classification est remise à la personne pour officialiser sa catégorie. Cela l'autorise à participer aux compétitions françaises. Pour la pratique en loisir, cette démarche est conseillée, mais non obligatoire.

Informations précises sur le site internet www.thandisport.org onglet classification.

Le haut niveau

La France fait partie des meilleures nations européennes et mondiales depuis de nombreuses années.

Un changement historique de la politique sportive handisport de nombreux autres pays a été ressenti avant les Jeux de Pékin de 2008. La plupart des nations fortes (Chine, Corée, Allemagne, Angleterre, Pologne) et émergentes (Turquie, Brésil, Italie) ont largement investi dans le haut niveau (entraîneurs et sportifs professionnels, centres d'entraînement, accompagnement physique et psychologique...).

Depuis cette période, le niveau de jeu dans les 10 catégories n'a cessé de progresser. Il est maintenant arrivé à un stade qui ne laisse plus de place au hasard. Comme pour le milieu valide, il faut au minimum 10 ans d'entraînement intense avec des capacités certaines pour prétendre réussir au plus haut niveau handisport. À titre d'exemple, lors des derniers jeux paralympiques de Londres, le champion classe 10 joue dans le top 200 mondial valide, la championne classe 10 est 80^e mondiale valide, les meilleurs fauteuils jouent autour de la 400^e place FFTF.

LES PIÈGES À ÉVITER

- Considérer une personne handicapée comme une personne malade.
- Penser que le handicap est toujours visible.
- Penser qu'un fauteuil de sport est obligatoire pour la pratique du tennis de table (loisir ou compétition).
- Animer seul un groupe de plus de 8 joueurs handicapés, ce qui peut mettre dans des situations d'encadrement difficiles.
- Ne pas penser que les personnes sourdes pratiquent aussi au sein de la fédération handisport.
- Ignorer l'effet des périodes de grosse chaleur sur les personnes tétraplégiques qui ne régulent pas leur chaleur corporelle (avoir le réflexe réhydratation entre chaque exercice et raccourcir les temps de jeu).
- Ne pas autoriser une personne en fauteuil à aller aux toilettes durant la pratique (séance, exercice ou match de compétition officiel) : les conséquences peuvent porter atteinte à son organisme.

LES BONNES PRATIQUES

- Ne pas hésiter à demander l'explication du handicap à la personne dès les premières rencontres ainsi que les contraintes liées.
- Expliquer en début de cycle au groupe d'enfants ou d'adultes auquel il est intégré, le handicap de leur partenaire de jeu.
- Intégrer des sportifs handicapés dans un groupe de valides pour permettre une meilleure intégration.
- À l'entraînement : poser un panier de balles sur une chaise à côté de chaque joueur en fauteuil ainsi que pour certains handicapés debout.
- Savoir que pour les pratiquants en fauteuil, la main qui ne joue pas tient la main courante du fauteuil pendant l'échange (et parfois la roue en même temps), cela permet de garder une bonne stabilité dans le jeu et un travail avec le bassin plus important.
- Permettre la tenue libre de la raquette pour qu'elle s'adapte à la morphologie de la personne (possibilité de modifier la forme de la palette selon l'utilisateur).
- Prendre en compte le handicap des personnes dans la mise en place des séances pour éviter de longs exercices de déplacements dont la durée sera contre-productive pour certains types de handicap debout.
- Connaître les règles de base du jeu spécifiques au handicap.
- Penser à avoir une table sans barre centrale pour que les pratiquants en fauteuil puissent avancer sous la table sans contrainte.



ZOOM SUR LA FORMATION

Il existe des formations spécifiques au sein de la FFH ouvertes aux bénévoles FFTT et aux éducateurs sportifs qualifiés.

- Le CQH : certificat de qualification handisport (2 x 3 jours au niveau national) est une formation ouverte aux éducateurs sportifs FFTT ayant le diplôme d'entraîneur fédéral (dérogation possible selon les compétences).

- L'initiateur handisport : formation spécifique (3 jours) au sein du DEJEPS de la FFTT.

- Le référent local handisport (1 jour au niveau régional ou zone), ouvert à tous les bénévoles de la FFTT

Informations complémentaires sur le site internet :

www.tthandisport.com / onglet formation



DONNÉES CHIFFRÉES

EN 2013/2014, LA FFH COMPTE

- 31.800 licenciés
- Répartis sur 1.270 clubs
- avec plus de 35 sports fédérés
- 270 sportifs de haut niveau sont répertoriés sur la liste ministérielle handisport dont 22 pongistes
- Le projet fédéral actuel met en avant 3 sports prioritaires jusqu'en 2020 : le tennis de table, la natation et l'athlétisme.

LES CHIFFRES DE LA COMMISSION TENNIS DE TABLE (MARS 2014)

- 96 sections handisports dans un club valide
- 141 clubs handisports FFH
- 357 licenciés compétitions dont 50 femmes
- 332 licenciés loisirs dont 75 femmes
- 332 licenciés établissements dont 42 femmes
- 176 licenciés sont des paraplégiques ou tétraplégiques
- 8 licenciés sont des déficients visuels
- 51 sont hémiplégiques
- 111 sont IMC (infirmes moteurs cérébraux)
- 118 ont un handicap neurologique
- 121 ont un handicap orthopédique

NIVEAU DE JEU FFTT DES MEILLEURS FRANÇAIS DE LA FFH

	Hommes	Femmes
Classe 1	7 à 8	
Classe 2	9 à 11	7
Classe 3	13 à 17	7
Classe 4	14 à 19	7
Classe 5	14 à 19	
Classe 6	10 à 13	
Classe 7	15 à 18	7
Classe 8	17 à 19	n°200
Classe 9	18 à n°100	15
Classe 10	19 à n°200	16



Anne Barneoud

La Commission tennis de table est managée par un CTN, **Sébastien Messenger** avec l'aide de deux adjoints : **Dominique Cougnaud** en charge des compétitions et **Jérôme Humbert** en charge de l'équipe de France, ainsi qu'une dizaine d'autres personnes.

La FFH et la FFTT ont travaillé ensemble pour l'élaboration de ce numéro.

SITOGRAPHIE

- Commission Fédération handisport de tennis de table : www.tthandisport.org
- Comité régional/départemental handisport ou club/section handisport près de chez vous : <http://annuaire.handisport.org/>
- Toute autre information : Sébastien Messenger, directeur sportif tennisdetable@handisport.org ou 06.14.44.44.82